

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOÛT 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 3 août 2015, à 19 heures, à la salle du conseil, 821, rue Principale.

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Claude Blier, Jean-Claude Gagnon et Bernard Barlow, conseillers formant quorum sous la présidence de Rosaire Croteau, maire.

Sont également présents : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière, Diane Vigneault, responsable des loisirs et Stéphane Bolduc, inspecteur en bâtiment et environnement.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Rosaire Croteau, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
 - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) 1^{re} période de questions
- E) Rapport des loisirs
- F) Varia
 - Délégation de sorties
 - Règlement modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-Bernierville
 - Budget révisé OMH de Saint-Ferdinand
 - Colloque de zone – ADMQ
 - Salaire de Diane Vigneault
 - Demande d'appui de Luc Lamontagne (CPTAQ)
 - Achat de supports à vélos
 - Programme de soutien aux installations sportives et récréatives
 - Trottoir de ciment - belvédère
 - Travaux de rechargement – rang 10 Sud
 - Travaux d'excavation et de rechargement – rang 10 Sud
 - Travaux d'excavation et de rechargement – rang 6 Sud
 - Travaux cours d'eau – route McKillop
 - Demande d'aide financière de Place aux jeunes Érables
 - Débroussaillage d'une partie du terrain du 220 rue Principale
 - Demande de prix – évaluation d'une parcelle de terrain
 - Engagement d'un journalier en voirie
 - Recommandation de paiement – travaux aqueduc de Vianney
- G) Rapport d'environnement et de voirie
- H) 2^e période de questions
- I) Présentation des comptes
- J) Clôture de la séance

2015-08-248

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé et en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-08-249

Interversion des points à l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Claude Blier et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-08-250

Adoption des procès-verbaux

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015 et une copie du procès-verbal de la séance spéciale du 14 juillet 2015, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Claude Blier et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2015 et le procès-verbal de la séance spéciale du 14 juillet 2015 tels que présentés. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 10 personnes présentes à la 1^{re} période de questions.

2015-08-251

Adoption du règlement no 2015-146 modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'adopter le règlement no 2015-146 modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-municipalité de Bernierville tel que lu et transcrit dans le livre des règlements. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

RÈGLEMENT no 2015-146

Règlement modifiant le règlement de zonage no 209
de l'ex-village de Bernierville

Attendu que le Conseil juge à propos et dans l'intérêt de la municipalité de modifier le règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville afin :

1. de permettre l'implantation de maisons de touriste dans les zones 9 Rab et 11 Rab.

Attendu que le Conseil a adopté par résolution, à la séance du 1^{er} juin 2015, le 1^{er} projet de règlement no 2015-146 modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville;

Attendu qu'un avis de motion a été régulièrement donné par Guylaine Blondeau à la séance du 1^{er} juin 2015;

Attendu qu'une consultation publique sur le 1^{er} projet de règlement no 2015-146 modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville a été tenue le 6 juillet 2015 et précédée d'un avis public paru dans le journal municipal le 25 juin 2015.

En conséquence, il est proposé par Claude Blier, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu à l'unanimité des conseillers qu'il soit fait et statué le présent règlement ainsi qu'il suit, à savoir :

Article 1

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2

La grille de spécifications no 1 du règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville est modifiée par l'ajout de la « note 18 » à la colonne correspondant à la zone 9 Rab vis-à-vis la ligne 4.2.2.2 CL.3 Z le tout tel

que montré à l'annexe « A » au présent règlement pour en faire partie intégrante.

La grille de spécifications no 1 du règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville est modifiée par l'ajout de la « note 18 » à la colonne correspondant à la zone 11 Rab vis-à-vis la ligne 4.2.2.2 CL.3 Z le tout tel que montré à l'annexe « A » au présent règlement pour en faire partie intégrante.

La « note 18 » est également ajoutée à la liste explicative des « NOTES APPLICABLES AUX GRILLES DES SPÉCIFICATIONS » et décrite de la façon qui suit :

« NOTE 18 : Seules les activités du code 181 sont autorisées à l'exception des hôtels et des motels »;
Le tout tel que montré à l'annexe « A » au présent règlement pour en faire partie intégrante.

Article 3

Le présent règlement abroge et modifie toutes dispositions de règlements antérieurs incompatibles avec les dispositions des présentes.

Article 4

Le présent règlement entre en vigueur suivant les dispositions de la loi.

ADOPTÉ À SAINT-FERDINAND, CE 3 août 2015.

Maire

Secrétaire-trésorière

Avis de motion : 1^{er} juin 2015
1^{er} projet : 1^{er} juin 2015
2^e projet : 6 juillet 2015
Adoption : 3 août 2015
Approbation MRC :
Publication :

2015-08-252

Contribution au déficit révisé de l'OMH de Saint-Ferdinand

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Claude Blier et résolu d'approuver le budget révisé 2015 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Ferdinand prévoyant un déficit de 46 334 \$ au lieu de 42 334 \$ et d'autoriser le paiement de notre part de déficit révisé, soit 400 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-08-253

Colloque de zone ADMQ

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'autoriser les directrices Michèle Lacroix et Sylvie Tardif à assister au colloque annuel de la zone Lotbinière-Appalaches de l'Association des directeurs municipaux du Québec qui se tiendra le 10 septembre 2015 au Manoir du Lac William et de défrayer les frais d'inscription de 100 \$ par personne et autres frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-08-254

Salaire de Diane Vigneault

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'accorder un ajustement de salaire de 7 \$ de l'heure à Diane Vigneault, responsable des loisirs, rétroactif au 1^{er} janvier 2015. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-08-255

Résolution CPTAQ - Luc Lamontagne

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

Attendu que la demande présentée concerne l'enlèvement de la bande de protection sur le lot 665 partie de la gravière existante en matériaux bruts afin de permettre la continuité de l'exploitation par Marc Simoneau, voir le dossier 367295;

Attendu que la demande présentée concerne aussi la continuité de l'exploitation par Luc Lamontagne sur les lots 663 et 664 déjà en exploitation et le lot 665 partie;

Attendu que la municipalité a déjà appuyé la demande présentée par Marc Simoneau;

Attendu que cette exploitation n'affectera pas davantage l'homogénéité du milieu;

Attendu que le site visé représente un site de moindre impact, l'exploitation de la ressource ne pouvant se faire qu'à l'endroit où se trouve cette ressource et un agrandissement ne pouvant se faire qu'en périphérie de l'usage existant;

Attendu que la demande vise une superficie de 10 000 mètres carrés et que le reste de la terre conserve sa vocation agricole;

Attendu que cette demande est conforme à la réglementation municipale en vigueur présentement;

Attendu qu'une autorisation à la présente demande n'apporterait aucune contrainte nouvelle pour les activités agricoles;

En conséquence, il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand appuie la demande présentée par Luc Lamontagne auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec et visant à obtenir l'autorisation d'utiliser une superficie de 10 000 mètres carrés sur les lots 663 et 664 et partie du lot 665 rang 9 du canton d'Halifax pour des fins autres qu'agricoles, soit l'exploitation d'une gravière. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-08-256

Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase III

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu :

Que la municipalité de Saint-Ferdinand autorise la présentation du projet d'aménagement d'un parc multi-sports au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase III;

Que soit confirmé l'engagement de la municipalité de Saint-Ferdinand à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

Que la municipalité de Saint-Ferdinand désigne madame Diane Vigneault, responsable des loisirs comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-08-257 Trottoir de ciment - belvédère

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu de mandater la firme SNC Lavalin (Fréchette LGL) pour proposer une solution au problème du trottoir de ciment au belvédère de la marina. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-08-258 Travaux de rechargement - rang 10 Sud

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Claude Blier et résolu d'autoriser l'exécution de travaux de rechargement dans le rang 10 Sud à partir du chemin Gosford sur une longueur de 205 mètres, à petits contrats, pour une dépense de location de machineries et de fourniture de matériaux granulaires de moins de 25 000 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-08-259 Travaux d'excavation et de rechargement - rang 10 Sud

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser l'exécution de travaux d'excavation et de rechargement dans le rang 10 Sud à partir du pont jusqu'à l'entrée de la résidence de Ronald Pinette sur une longueur de 650 mètres, à petits contrats, pour une dépense de location de machineries et de fourniture de matériaux granulaires de moins de 25 000 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-08-260 Travaux d'excavation et de rechargement - rang 6 Sud

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser l'exécution de travaux d'excavation et de rechargement dans le rang 6 Sud sur une longueur de 400 mètres, à petits contrats, pour une dépense de location de machineries et de fourniture de matériaux granulaires de moins de 25 000 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-08-261 Travaux cours d'eau - route McKillop

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Claude Blier et résolu d'autoriser l'exécution de travaux pour le cours d'eau de la route McKillop sur une longueur de 15 mètres, à petits contrats, pour une dépense de location de machineries et de fourniture de matériaux granulaires de moins de 25 000 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-08-262 Place aux Jeunes Érable

Considérant les engagements de notre municipalité dans la Stratégie 2015-2020;

Considérant les engagements de Place aux jeunes dans l'aide apportée pour l'atteinte de nos engagements;

Considérant l'importance d'unir nos forces pour l'atteinte de l'objectif « On vise dans le 1000 »;

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand accepte de donner un montant fixe de 300 \$ à Place aux jeunes Érable. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-08-263 Débroussaillage d'une partie du terrain du 220 Principale

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu de retenir les services, à l'heure, de Ferme Berlaire et Mario Dussault pour débroussailler une

partie du terrain du 220 rue Principale. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-08-264 Demande de prix - évaluation d'une parcelle de terrain

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu de demander un prix auprès de deux évaluateurs agréés pour l'évaluation de la valeur de la parcelle de terrain sur le lot 516-2-P, rang 7, Canton d'Halifax d'une largeur de 3 m par une longueur de 45 m environ en partant de la rue Principale ainsi qu'une évaluation agréée du résiduaire de la propriété visée, soit le Resto-bar Lakeside et fils inc. situé au 365 rue Principale et que le coût de cette évaluation soit partagée entre la municipalité (50%) et le « Broue-pub O'Chenaye coop (50%). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-08-265 Engagement d'un journalier en voirie

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'engager un journalier en voirie pour la période du 3 août 2015 au 14 novembre 2015, soit pour une durée déterminée à raison de 40 heures/semaine selon les conditions établies. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-08-266 Paiement - travaux d'aqueduc de Vianney

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'autoriser le paiement du décompte progressif no 1 à Excavations Tourigny inc. au montant de 351 392.72 \$ pour les travaux d'aqueduc de Vianney réalisés au 30 juin 2015 selon la recommandation de SNC Lavalin datée du 3 août 2015. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-08-267 Rapport des loisirs

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'accepter le rapport des loisirs de juillet 2015 tel que présenté par Diane Vigneault, responsable des loisirs. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-08-268 Supports à vélo

Il est proposé par Claude Blier, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser l'achat de 2 supports à vélos auprès de la compagnie Jambette au coût de 1 050 \$ (taxes en sus). Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-08-269 Rapport d'environnement

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Claude Blier et résolu d'accepter le rapport d'environnement de juillet 2015 tel que présenté par Stéphane Bolduc, inspecteur en bâtiment et environnement. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 10 personnes présentes à la 2^e période de questions.

2015-08-270 Présentation des comptes

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu de payer les comptes du mois de juillet 2015 tels que présentés pour un montant de 232 478.65 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2015-08-271

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Bernard Barlow et résolu que la présente séance soit levée à 20h15. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière